



République Française
Département MAYENNE
Commune de Villaines la Juhel

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil aura lieu **SALLE POLYVALENTE "Eglantine", située 10 rue Gervaiseau à Villaines-la-Juhel**, le

Lundi 22 Mars 2021 à 20:30

L'ordre du jour sera le suivant :

→ **GESTION FINANCIERE**

- Approbation des comptes de gestion 2020 du :
 - Budget général
 - Budget annexe Belle Etoile
 - Budget annexe La Noë
 - Budget annexe La Motte Goyer
- Adoption du compte administratif 2020 du Budget général
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 du Budget général
- Adoption des comptes administratifs 2020 du :
 - Budget annexe Belle Etoile
 - Budget annexe La Noë
 - Budget annexe La Motte Goyer
- Approbation du budget primitif 2021 du :
 - Budget général
 - Budget annexe Belle Etoile
 - Budget annexe La Noë
 - Budget annexe La Motte Goyer
- Fixation du taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour l'année 2021
- Micro-crèche - Renouvellement du contrat avec Amiciel
- Demande de subventions :
 - Subvention LEADER pour la réhabilitation du groupe scolaire,
 - Subvention auprès de la Région pour le mobilier scolaire,
 - Subvention auprès de la Région "Plan relance" pour les vestiaires du foot

→ **TRAVAUX-URBANISME**

- Réhabilitation du groupe scolaire - Avenants au contrat avec MAGMA Architecture :
 - avenant n°1 pour la fourniture du bois,
 - avenant n°2 pour le traitement de la salle de musique.
- Eclairage public - Modifications des conditions de mise en service et de coupure
- Aménagement de la rue Pasteur - Attribution des marchés
- Candidature CEREMA - Appel à Projet Partenaire

→ **AFFAIRES IMMOBILIERES**

- Lotissement de la Motte Goyer - Vente lot n°7
- Garage de la Perrine - Location à un tiers

→ **PERSONNEL COMMUNAL**

- Création d'un poste de Chef de projet dans le cadre du programmes des "Petites Villes de Demain"
- Modification du tableau des emplois et des effectifs

→ **QUESTIONS DIVERSES**

- Communauté de Communes du Mont des Avaloirs :
 - Rapport de la CLECT 2021
 - Modification des statuts avec ajout de la compétence "Mobilité"

Pour assurer le respect des gestes barrières et le couvre-feu, mention des modalités de participation du public : seuls les journalistes sont autorisés à assister à la séance.

A Villaines la Juhel,
le 16/03/2021
Le Maire
Daniel LENOIR